

93 armes à feu saisies chaque semaine en Belgique

Selon l'ex-ministre de la Justice Koen Geens, un total de 4.848 armes à feu ont été saisies par la justice en 2019. C'est 21 % de plus qu'en 2018, année au cours de laquelle on avait saisi 3.994 armes. Toutes ces armes sont détruites après enquête.

En fait, depuis les attentats de Paris, le nombre d'armes saisies ne cesse d'augmenter : 2.298 en 2015, 2.597 en 2016, 2.674 en 2017. Les chiffres partiels des saisies pour 2020 (440 armes saisies entre janvier et la mi-février) montrent la même tendance.

LIÉ À D'AUTRES CRIMINALITÉS

Faut-il s'en réjouir ou s'en inquiéter ? « Bonne question ! Et pour se faire idée précise, je vais interroger le nouveau ministre de l'Intérieur dans le détail », répond Kattrin Jadin (MR). La députée a obtenu ces chiffres de saisies d'armes auprès de l'ex-ministre de la Justice. « Je voudrais savoir si cette augmentation est liée à une politique préci-



sément axée sur le trafic d'armes. On peut s'inquiéter de voir cette explosion dans les chiffres et de constater qu'autant d'armes illégales circulent sur notre territoire. On peut aussi se réjouir de constater que la police parvient à en trouver de plus en plus. De toute façon, lutter contre le trafic d'armes est une bonne chose car c'est toujours lié à une autre criminalité : trafic de stupéfiants, terrorisme, etc. »

Selon l'ancien ministre Geens, le

registre central des armes comptabilise un total de 139.772 armes réparties comme suit : 34.220 en statut « saisies », 9.402 en statut « abandon volontaire après saisie » et 96.150 en statut « abandon volontaire ». Ces armes sont répertoriées mais n'existent plus en nature. « Conformément à la loi sur les armes, toutes les armes saisies sont détruites par le Banc d'épreuve qui en a la compétence exclusive », a précisé M. Geens.

Dans cet arsenal, on trouve donc

de tout : l'arme de collection de l'arrière-grand-père que l'arrière-petit-fils n'a jamais déclarée, mais aussi la Kalachnikov saisie dans un dossier de grand banditisme ou de terrorisme.

Début février 2019, le sidérurgiste ArcelorMittal à Gand avait détruit 12.552 armes rapportées l'année précédente, durant la période d'amnistie. Les armes avaient été fondues et transformées en acier liquide pour ensuite finir en tôles d'acier. Acier utilisé dans l'industrie automobile et aussi dans le secteur de la construction.

Lors de cette destruction, le ministre Geens avait expliqué que, deux fois par an environ, ArcelorMittal détruisait une dizaine de milliers d'armes saisies partout en Belgique. Des armes à feu (revolvers, armes de chasse ou fusils d'assaut automatiques) mais aussi des épées de samouraï que la police saisit dans le cadre d'enquêtes pénales. ●

F. DE H.